



**Extrait N° 8 / du procès-verbal des
délibérations du Conseil Municipal**

Séance ordinaire du 21 décembre 2012

Commune des Avirons

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le **28 DEC. 2012** que la convocation du Conseil a été faite le **13 décembre 2012** et que le nombre des membres en exercice étant de **29**, le nombre des membres présents est de **21**.

Le Maire,



L'an deux mil douze, le 21 décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.**

Présents : M. MONDON René - Mme BAILLIF Line Rose - Mme ZETTOR Jacqueline - M. LESQUELIN Jean Hugues - M. ESCHYLE Gilles - Mme MEZINO Sylvaine - M. BENARD Alex - Mme HEBERT Monique - M. RIVIERE Lucien - Mme MARCHAND Gladys - M. SERMANDE Jean-Pierre - Mme JULLIEN Marie Josée - Mme ROMAINSTAL Géraldine - Mme CADAS Isabelle - M. FRINGUE Mikaël - Mme BARET Liliane - M. CLOTAGATIDE Vincent - Mme CADERBY Colette - M. FERRERE Eric - M. GRONDIN Jacki

Absents : Mme LAMOLY Viviane - Mme RIVIERE Suzette - M. DENNEMONT Jean Daniel - M. REMY Michel - Mme BETON Fernande

Procurations : Mme LUCAS Roseline a donné mandat à Mme BAILLIF Line Rose - M. RIVIERE Raphaël a donné mandat à Mme HEBERT Monique - M. BADER Ricardot a donné mandat à M. MONDON René

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de M. CLOTAGATIDE Vincent comme **secrétaire de séance**. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, M. CLOTAGATIDE Vincent est désigné pour en assurer les fonctions.

& &
&

**AFFAIRE N° 8/ Travaux de modernisation de voies diverses
- Affectation du fonds de concours CIVIS 2012**

Le Conseil Municipal est informé que la programmation des travaux de modernisation des voies se poursuit.

Sont ainsi mis à l'étude, la modernisation :

- Du Chemin Lucas ;
- De la Rue Edouard Sartre ;

Hôtel de Ville

- Du Chemin Francis Rivière ;
- Du Chemin des Hortensias.

Sont en programmation travaux, la modernisation :

- Du Chemin Lacroix ;
- Du Chemin Bananes ;
- Du Chemin N° 1 : partie comprise entre Barouty et Fond Maurice.
- Du Chemin Edouard Rivière : partie comprise entre la SCI Fleur de Canne et le Chemin Camille Roche.

Aux fins d'assurer une partie du financement des voiries inscrites en programmation travaux, le Maire propose au Conseil d'affecter le fonds de concours CIVIS à l'opération.

Le plan de financement est ainsi le suivant :

Coût estimatif **651 000 € TTC**

Financement

Fonds de concours CIVIS 2012	244 818 €
Commune	355 182 €
T.V.A à charge communale	51 000 €

Le Conseil Municipal est invité à :

- prendre acte du programme mis à l'étude ;
- approuver le programme des voiries qui fera l'objet de travaux début 2013 ;
- approuver le plan de financement proposé pour la partie travaux ;
- autoriser le Maire ou en son absence le 1^{er} adjoint, à signer la convention à intervenir avec la CIVIS.

Invité à se prononcer, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- prend acte du programme mis à l'étude ;
- approuve le programme des voiries qui fera l'objet de travaux début 2013 ;
- approuve le plan de financement proposé pour la partie travaux ;
- autorise le Maire ou en son absence le 1^{er} adjoint, à signer la convention à intervenir avec la CIVIS.

**Et les membres ont signé.
Pour expédition conforme,
Le Maire,**

